Ne dépassez jamais un camion par la droite! Angles morts

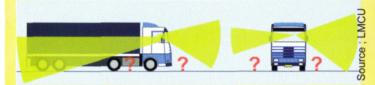
Le cycliste fantôme

Le chauffeur de camion ne voit pas certaines parties de la route autour de son véhicule. Ce sont les angles morts. Si vous vous trouvez dans ces angles morts, pour le chauffeur, vous... disparaissez!

Les zones à risque



Chaque camion présente plusieurs angles morts : à l'avant, à l'arrière et sur les flancs. Les angles morts existent aussi en hauteur : à l'aplomb de sa cabine, le chauffeur a une visibilité limitée.



Gardez le contact visuel

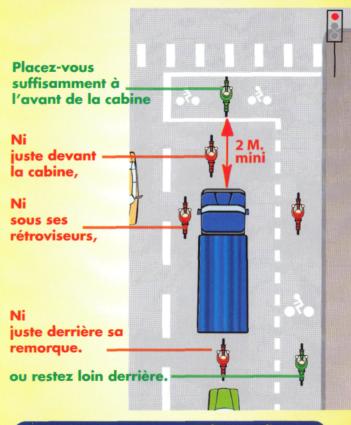
Si vous pouvez voir le chauffeur, il peut vous voir aussi. Sinon, vous êtes dans l'angle mort : danger !

Assurez-vous que le chauffeur vous a remarqué en essayant de croiser son regard dans le rétroviseur.

Le camion est arrêté. Méfiance!

Restez en dehors des angles morts

Aux carrefours ne vous arrêtez jamais le long d'un camion :



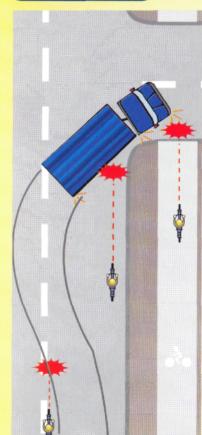
Le camion manoeuvre : gardez vos distances

Livraisons, collecte des ordures... Attention ! Un camion à l'arrêt peut vous surprendre par une manœuvre de déchargement inopinée. De même, un camion qui ralentit ne s'arrête pas forcément : il peut tourner. Le danger est d'autant plus grand pour le cycliste que les trajectoires de giration des poids lourds sont souvent déroutantes du fait de leurs porte-à-faux.

Soyez attentif aux clignotants, aux feux et à l'alarme de recul. Déportez-vous très largement pour éviter les angles morts ou toute collision avec les portes et plates-formes du camion.

Le camion tourne. Danger ! Évitez le piège !

Porte-à-faux



Lorsqu'il tourne, le camion a besoin d'un espace supérieur à sa largeur et peut empiéter sur les aménagements cyclables. S'il vire à droite par exemple, il se déporte d'abord sur sa gauche, laissant croire à tort au cycliste qu'il lui laisse la place de passer. En réalité ses roues arrières passent au ras du trottoir, tandis que l'arrière de la remorque du camion se déporte sur la gauche.

Ne doublez jamais un camion en approche de carrefour ou de giratoire, même si vous roulez sur un aménagement cyclable.

Privilégiez votre sécurité à votre priorité

Sur une bande cyclable ou sur une piste cyclable longeant une chaussée, vous êtes prioritaire par rapport aux véhicules qui tournent. Néanmoins, assurez-vous qu'un camion ne s'apprête pas à virer, car vous vous trouvez justement dans son angle mort.

Il risque de cisailler votre trajectoire.

